

TUTORIEL DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS POUR LES INSTITUTIONNELS

Mesdames, Messieurs,

1 - GÉNÉRER LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Vous n'avez plus de demande de remboursement à télécharger en partant de la bibliothèque, vous arrivez immédiatement sur le décompte à générer en cliquant sur l'icône « feuille blanche ».



Le document à générer est en deux parties.

La première partie de gauche correspond à vos coordonnées, dès que vous aurez rempli ce pavé une fois (première demande de remboursement) les informations seront enregistrées dans le module « frais de déplacement » et vous n'aurez plus à les ressaisir.

La seconde partie de droite correspond aux informations spécifiques à la demande de remboursement.

En dessous vous allez indiquer le moyen de transport, si vous cliquez sur « véhicules personnel ».

Une fenêtre s'ouvre avec un lien MAPPY pour calculer le nombre de kilomètre que vous devez inscrire (cette information est donnée à titre indicatif). Une case commentaire vous permet d'expliquer le kilométrage à retenir pour votre remboursement.

Il vous faut multiplier par deux pour l'aller et le retour.

Décompte selon note n° 432 du 1er septembre 2021

TRANSPORT

Moyen de transport

☐ LOCATION VEHICULE ☐ AVION ☐ TRAIN ☒ VEHICULE PERSONNEL ☐ DIVERS

Véhicule personnel

Forfait : 0,32€ / Km

(Nombre de kilomètres)

[Calculer le nombre de kilomètres sur Mappy](#)

Commentaire éventuel à propos du kilométrage

Autoroute

(€)

Parking

(€)

Divers

(€)

Si pendant la manifestation vous avez fait des allers-retours en gare pour aller chercher des participants, le kilométrage indiqué sera supérieur au simple trajet, vous pourrez donner l'explication de l'écart dans l'encart ci-dessous.

Commentaire éventuel à propos du kilométrage

Vous continuez à remplir le formulaire, vous indiquez le montant des dépenses réelles, qui doivent correspondre aux justificatifs que vous joindrez à votre demande de remboursement. Si vos dépenses sont supérieures aux forfaits autorisés, ce sont les montants forfaitisés qui seront retenus.

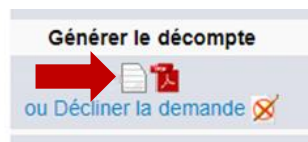
À la fin du formulaire, vous finalisez en cliquant sur « calculer » et « prévisualiser ».

Lorsque tout vous semble correct, vous pouvez valider.

Une fois validé, votre décompte apparaît sous la forme d'un icône « PDF » sur la ligne de la demande.

Etat	Générer le décompte
EN COURS	 ou Décliner la demande 

Vous pouvez modifier et régénérer votre décompte en cliquant sur l'icône « feuille blanche ».



2 - DÉPOT DES FICHIERS

Maintenant il vous faut déposer vos fichiers justificatifs, en cliquant sur l'icône ci-dessous.

Dossier	Manifestation	Date	Etat	Générer le décompte	Déposer des justificatifs
Remboursement des frais - 20 K	20 K	06/10/2021	EN COURS	 Décompte à générer ou Décliner la demande 	

Vous accédez alors à cet écran.

Frais de déplacement >> Les demandes >> Déposer un justificatif

réunion sport

09/09/2021

LES DOCUMENTS

Observation

Si vous voulez mettre une observation, saisissez votre texte **avant** de déposer ou de choisir le ou les documents ci-dessous.

Les documents sont automatiquement envoyés dès que vous déposez le ou les documents dans la zone encadrée ou que vous sélectionnez le ou les documents avec le bouton **Choisir**.

Document (Format Pdf, Xls, Word, Jpg, Png, Maximum : 5Mo)*

Documents déjà déposés

Déposez votre(vos) fichier(s) ici

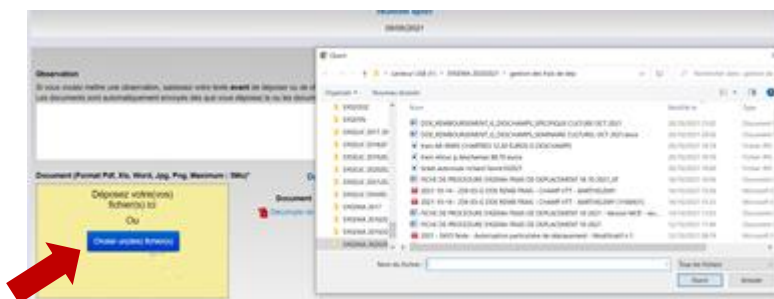
Ou

Choisir un(des) fichier(s)

Document	Obligatoire Vu par la FCD	Supprimer
 Décompte de frais	OUI	

Vous pouvez déposer tous vos fichiers en un seul clic : il faut que vos fichiers soient correctement nommés (**exemples** : billets de train, tickets d'autoroute, justificatifs de restaurant etc.).

Vous pouvez cliquer sur « choisir un(des) fichier(s) », une fenêtre s'ouvre pour que vous puissiez choisir les fichiers à télécharger (fichiers enregistrés sur votre ordinateur).



Ou vous pouvez sélectionner les fichiers à faire glisser dans la zone jaune encadrée

L'enregistrement des fichiers est immédiat !

Documents déjà déposés		
Document	Obligatoire Vu par la FCD	Supprimer
Décompte de frais	OUI	
train retour g deschamps 88.70 euros		
ticket autoroute richard Faivre102021		
DDE_REMBOURSEMENT_G_DESCHAMPS_SPECIFIQUE CULTURE OCT 2021		
DDE_REMBOURSEMENT_G_DESCHAMPS_SEMINAIRE CULTUREL OCT 2021X		
train AR PARIS CHARTRES 12.30 EUROS G DESCHAMPS		

Désormais votre dossier est complet vous pouvez cliquer sur le bouton « **Signer et envoyer** » pour envoi à la FCD.



Si la FCD n'accepte pas votre dossier en l'état et/ou conteste vos justificatifs, le dossier va revenir dans votre espace « SYGEMA FRAIS DE DÉPLACEMENT », vous cliquerez sur le + à gauche du nom de la manifestation concernée par le remboursement, la FCD vous indique le ou les motifs de retour.

Lorsque le dossier est traité et que le remboursement est fait (virement sur votre compte bancaire (IBAN connu par la FCD) vous pouvez accéder à votre justificatif de paiement en cliquant sur le + à gauche du nom de la manifestation concernée par le remboursement.

Frais de déplacement >> Les demandes		
Dossiers en cours	Dossiers fermés	
Dossier	Manifestation / Demande	
SEMINAIRE CULTUREL		
Document	Obligatoire	Vu par la FCD
Deplacement seminaire octobre 2021	OUI	
Autoroute séminaire octobre 2021		
Réponse de la FCD		

N° 64/2021

REFERENCE DU DOSSIER : SEMINAIRE CULTUREL

OBJET : remboursement de frais

Madame, Monsieur,

Votre demande de remboursement de frais déposée le 14/10/2021 dans SYGEMA vient de faire l'objet d'un virement en votre faveur pour un montant de 288,84 €

Vous pouvez consulter la réponse de la FCD dans votre espace SYGEMA « frais de déplacement ».

Le bureau finances se tient à votre disposition si vous avez besoin d'informations complémentaires liées à ce remboursement.

Bien cordialement

Signé électroniquement

PASCAL RAVEAU

Directeur général de la fédération des clubs de la défense

NOTA : il vous est conseillé de joindre ce document à vos justificatifs, dans le cas de contrôle fiscal, celui-ci pourrait vous être demandé.

**MARIE CLAUDE RENAUD
TGA DE LA FCD
ANIMATEUR DES SI DE LA FCD
0687264866**